

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enfance, Jeunesse et Sports

REF : EJS2005003

OBJET : Remise en place d'un service de douches publiques dans les locaux du centre accueil mères/enfants, 11 rue Gaëtan Lamy, à compter du 6 juin 2005.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal,

Considérant les besoins de la population vivant dans l'habitat insalubre et plus particulièrement sur le quartier du Landy et la possibilité d'assurer un service de douches dans les locaux du centre accueil mères/enfants, déjà équipés,

A L'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve les tarifs du service de douches mis en place dans les locaux du centre accueil mères/enfants, à compter du 6 juin 2005, à savoir :

0,50 € par adulte

0,25 € par enfant

ARTICLE 2 : Les recettes en résultant seront imputées au 7066 (redevance et service à caractère social).

Le Maire